

## CONDITIONS DE L'OFFRE BRIDGESTONE « JUSQU'A 150€ OFFERTS\* »

First Stop West SAS - RCS LYON 426 320 180, 17-19 rue Jean Zay, Saint-Priest (69800) - organise, du **01.03.2025** au **31.03.2025**, la présente opération promotionnelle avec obligation d'achat comprenant :

Une offre de cashback sous forme de bon d'achat, en carte prépayée, à valoir dans les points de ventes First Stop et/ou Côté Route, d'une validité de 6 mois, consistant en un remboursement partiel différé de l'achat et du montage de 2 ou 4 pneumatiques Bridgestone Tourisme, 4x4/SUV ou Utilitaire, Hiver, Toutes saisons ou Eté, 15 pouces ou plus dans les points de vente First Stop et/ou Côté Route participants à l'offre.

	15 à 16 pouces	17 pouces	18 pouces	19 pouces et plus
2 pneus	15 €	30 €	50 €	70 €
4 pneus	30 €	60 €	100 €	150 €

### COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OFFRE ?

- Acheter via le site E-commerce [www.firststop.fr](http://www.firststop.fr) et faire monter (achat et pose inclus au sein d'un même point de vente First Stop et/ou Côté Route participant à l'opération) entre le **01/03/2025 et le 31/03/2025** inclus, 2 ou 4 pneumatiques Bridgestone tourisme, 4x4/SUV ou Utilitaire, Hiver, Toutes saisons ou Eté, à partir de 15 pouces, dans un des points de vente ou enseignes participants (liste complète disponible sur le site de participation [www.promotions-firststop.com](http://www.promotions-firststop.com)). Il est expressément convenu que les achats doivent avoir été réalisés via le site e-commerce [www.firststop.fr](http://www.firststop.fr) et la pose des dits pneumatiques Bridgestone doivent être réalisés au sein du même point de vente First Stop ou Côté Route participant sélectionné au moment de la commande. (à titre exemple, les achats réalisés auprès des points de vente physiques ne pourront pas bénéficier de l'opération, et ce quand bien même la monte des pneumatiques aurait été effectuée au sein de ce même point de vente).
- Se rendre, avant le **30/04/2025**, sur la page [www.promotions-firststop.com](http://www.promotions-firststop.com) pour procéder à son inscription en ligne et fournir l'ensemble des informations demandées (nom, prénom, email, numéro de portable, justificatif d'achat sur le site e-commerce, la facture de montage dans le même point de vente First Stop et/ou Côté Route participant, numéro et carte d'immatriculation du véhicule et coordonnées complètes, pour recevoir le bon d'achat sous forme de carte prépayée).
- Le bon d'achat, sous forme de carte prépayée, sera délivrée dans un délai de 3 semaines, après validation du dossier, et valable pour une durée de 6 mois.

**\*Cette opération se déroulera du 1<sup>er</sup> Mars 2025 au 31 Mars 2025.** L'Opération est ouverte à toute personne physique majeure (à la date de participation) résidant en France métropolitaine (Corse incluse) ou DROM/COM et aux professionnels (hors loueurs) immatriculés en France métropolitaine (Corse incluse) ou DROM/COM et valable uniquement chez les revendeurs de pneus First Stop et/ou Côté Route, en France métropolitaine (Corse Comprise) ou DROM/COM. (ci-après « le Participant »). Sont exclus les membres du personnel de la Société Organisatrice et leurs familles respectives, ainsi que toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion de l'Opération ainsi que toute personne morale de droit public.

L'Opération est limitée à une (1) participation par voiture (numéro d'immatriculation) et deux (2) participations par foyer (même nom et/ou adresse et même IBAN/BIC dans la limite de 4 pneus par demande). Pour les professionnels, elle est limitée à une (1) participation par voiture (numéro d'immatriculation) et dix (10) participations par établissement (même nom/société et/ou adresse et même IBAN/BIC dans la limite de 4 pneus par participation). Pour participer, le Participant doit disposer d'un accès ou d'une connexion internet et d'une adresse électronique valide. La participation à l'Opération se fait exclusivement par Internet sur le site [www.promotions-firststop.com](http://www.promotions-firststop.com). La Société Organisatrice conseille fortement à tout Participant de conserver ses preuves d'achat originales, car ces éléments pourront lui être réclamés ultérieurement. Les frais de participation à l'Opération ne sont pas remboursés. Offre non cumulable avec les opérations en cours.